



Les syndicats de Groupama Sud et de Groupama Alpes Méditerranée

## Au personnel des deux caisses

La réunion conjointe du C.E. de G.A.M. et du C.C.E. de G. Sud a fait suite à LA FORTE MOBILISATION DU PERSONNEL DANS NOS DEUX CAISSES. Il semble que cette première réaction ait un tout petit peu ébranlé leur Directeur général qui a légèrement entrouvert la porte à la discussion sur quelques points :



- consolidation de l'existence de 5 sites par un accord d'entreprise ;
- formalisation de la représentation du personnel par accord ;
- présentation à partir de fin juin à chaque collaborateur des mobilités fonctionnelles qui lui seraient ouvertes ;
- maintien du temps de travail 32 h./4jours pour les salariés de G. Sud qui ne seront pas favorables au passage à 34 h. 30 (sous réserve de la légalité juridique du dispositif !).



Des variations bien modestes sur les thèmes originaux...

Il reste que



- la direction rejette toujours l'existence de cinq établissements, juridiquement plus protectrice ;
- nous attendons des éléments concrets sur les missions plus qualifiées qui pourraient être proposées aux salariés privés de leurs missions à haute valeur ajoutée ;
- les parcours professionnels apparaissent bien plus figés que valorisés ;
- l'impact de la fusion pour les commerciaux est toujours minimisé alors qu'ils subiront les effets de la désorganisation initiale des services et de l'éloignement des centres de décision ;
- la direction souhaite augmenter son chiffre d'affaire, réduire de façon radicale son S/C, baisser les frais généraux, le tout sans embauche commerciale ;
- Apogée, O.P.C., présentés comme des atouts pour la future entreprise, constituent, dès maintenant, des facteurs aggravant les conditions de travail et des risques psychosociaux...



**LA DIRECTION NE NOUS A PAS BIEN ENTENDU !**

**MONTRONS LUI NOTRE DÉTERMINATION :**

**SIGNONS MASSIVEMENT LA PÉTITION  
CONTRE CE PROJET DE FUSION !**

